

Muguette Dini, sénatrice centriste (UCR) du Rhône: "L'avis de..."

Vous avez déposé le 19 juin au Sénat, avec Anne-Marie Escoffier, un rapport contenant 20 propositions qui visent à renforcer la loi Lagarde sur le crédit à la consommation. Pourquoi vouloir changer cette loi?

Muguette Dini: Il ne s'agit pas de la changer. C'est une bonne loi, mais incomplète qui pourrait être encore plus performante pour protéger mieux les consommateurs. Depuis quelques années, on constate que le surendettement peut être dû, non pas à la négligence ou à la malhonnêteté de gens qui s'endettent pour faire des achats futiles et compulsifs, mais à des emprunts de trésorerie souscrits pour vivre et payer les courses et les accidents de la vie (chômage, divorce, etc.). Aujourd'hui, environ 80% des dossiers de surendettement comprennent un crédit renouvelable.

Comment renforcer la loi Lagarde?

Muguette Dini: Notre rapport suggère d'interdire notamment les « cartes confuses » proposées dans les magasins, en obligeant à dissocier cartes de crédit et cartes de fidélité. Il faut aussi interdire les avantages offerts aux vendeurs des boutiques quand ils vendent au même temps qu'une voiture ou que tout autre produit. Nous souhaitons également que les agents de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), chargés d'effectuer les contrôles pour s'assurer du respect de la loi, puissent le faire de manière anonyme.

Comptez-vous également renforcer les critères d'attribution de ces crédits?

Muguette Dini: Oui, la vérification de la solvabilité doit être renforcée, car elle n'est pour le moment que déclarative et au-delà de la déclaration, le client doit remplir une « fiche de dialogue », fournir des justificatifs d'identité et de domicile ainsi qu'une copie de sa fiche de paie. Les précautions ne prennent pas en compte ses charges ni son niveau d'endettement. Nous voulons donc rendre obligatoire la production des derniers relevés de comptes bancaires sur lesquels apparaîtront toutes ses charges, dépenses, créances.